

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Un peuple – Un but – Une foi  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN**



**PROJET A L'ECOUTE DU SENEGAL 2014**  
**Enquête mobile**

**Module 7 : Conditions de vie des ménages**

*Septembre 2016*



<b>COMITE DE DIRECTION</b>	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang SENE
Directeur du Management et de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Meïssa NDOUR
Chef du Bureau du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Macoumba DIOUF

*Ce rapport présente les principaux résultats du module « Conditions de vie » du projet « A l'écoute du Sénégal », entièrement financé par la Banque Mondiale.*

*Une enquête de référence a été réalisée entre novembre 2014 et janvier 2015 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle est suivie d'enquêtes modulaires mensuelles sur le même échantillon.*

*Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), BP 116, Dakar, Sénégal.*

*Tel. : (221) 33 869 21 39, Fax : (221) 33 824 36 15, Internet : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)*

## Sommaire

Introduction.....	5
I. Structure de la population et caractéristique des ménages .....	5
1.1 Structure de la population .....	5
- Taille des ménages .....	5
1.2. Caractéristiques des ménages.....	6
- Statut d’occupation du logement.....	6
- Sources de revenus des ménages .....	6
1.3. Dépenses et consommation des ménages.....	7
- Dépenses non alimentaires des 30 jours précédant l’enquête.....	7
- Structure des dépenses lors des 30 derniers jours .....	8
- Dépenses non alimentaires des 12 mois précédant l’enquête .....	9
- La structure des dépenses durant les 12 derniers mois.....	9
II. Accès aux infrastructures ou services .....	10
- Disponibilité des infrastructures ou services à 1 km des ménages.....	10
- Disponibilité des infrastructures ou services à 10 km des ménages.....	13
- Accès et qualité des routes .....	15
- Disposition et accès d’un système solaire.....	16
Conclusion .....	16

### Tableau synoptique du module Conditions de vie

Round	Période	Module	Taux de couverture	Ménages	DMC	Nombre Téléenquêteurs
7	<b>Début</b> : 6 juin 2016 <b>Fin</b> : 11 juillet 2016	Conditions de vie	87,5 %	1313/1500	25mn 45s	10

## Introduction

Le bien-être des ménages ne dépend pas uniquement du niveau de revenu de leurs membres mais aussi d'un certain nombre de conditions de vie auxquelles ils aspirent pour accéder au bonheur. C'est dans ce sens que ce module a été administré afin de pouvoir appréhender leurs conditions de vie d'une manière globale et sur quoi elles reposent.

Ainsi les aspects liés à la structure de la population, aux caractéristiques des ménages à leur accès aux infrastructures ou services sociaux de base, sans oublier leurs dépenses non alimentaires sont abordés.

## I. Structure de la population et caractéristique des ménages

Globalement cette section, traite les aspects liés à la structure de la population ainsi que les conditions dans lesquelles elle vit. Elle renseigne ainsi sur le cadre de vie des ménages, notamment leurs caractéristiques et statut d'occupation des logements.

### 1.1 Structure de la population

#### - *Taille des ménages*

Plus de la moitié des ménages sénégalais (57,6%) est constituée de 9 personnes au moins. En revanche, 10,2 % des ménages sont composés de moins de 5 personnes. 14,9% des ménages comptent entre 5 et 6 membres et 17,3% sont composés de 7 à 8 individus.

L'analyse selon le milieu de résidence montre une différence entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, en milieu rural un peu plus de 5 ménages sur 10 (54,4%) sont composés de plus de 10 personnes, alors qu'à Dakar urbain et dans les autres zones urbaines cette proportion est estimée respectivement à 26,4% et 41,4%. Les ménages composés de moins de 5 personnes sont plus importants en milieu urbain particulièrement à Dakar (22,6%) qu'en milieu rural (2,8%).

D'une manière plus générale, l'analyse selon le milieu de résidence montre que la taille moyenne d'un ménage décroît avec le degré d'urbanisation. En effet si en moyenne un ménage sénégalais compte 10 individus, ce nombre est 12 en milieu rural, 10 dans les autres villes et 8 en zone urbaine de Dakar.

**Tableau 1: répartition des ménages selon le milieu de résidence et la taille**

Nombre de personnes vivant dans le ménage	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
1 à 2	8,8	3,3	1,3	3,9
3 à 4	13,8	6,9	1,5	6,3
5 à 6	19,9	15,6	11,6	14,9
7 à 8	19,4	17,7	15,8	17,3
9 à 10	11,7	15,2	15,4	14,3
plus de 10	26,4	41,4	54,4	43,3
<b>Taille moyenne</b>	<b>8.6</b>	<b>10.5</b>	<b>12.3</b>	<b>10.3</b>

Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

## 1.2. Caractéristiques des ménages

### - Statut d'occupation du logement

Les ménages sénégalais sont majoritairement propriétaires de leur logement, soit près de 8 ménages sur 10 (74,9%). Les ménages locataires sont estimés à 21,3%. Toutefois, la situation diffère selon le milieu de résidence. Si la grande majorité des ménages ruraux (90,4%) sont propriétaires de leur logement, en milieu urbain, particulièrement à Dakar la location reste très importante. En effet, près de la moitié (45,9%) des ménages qui y résident sont locataires, alors que dans les autres milieux urbains la location ne concerne que 2 ménages sur 10 (20,4%). Les ménages urbains propriétaires de leur logement sont estimés à 50% et 74,2% respectivement à Dakar urbain et dans les autres zones urbaines.

**Tableau 2: répartition des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence**

Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre maison/le logement?	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Propriétaire	50,0	74,2	90,4	74,9
Locataire	45,9	20,4	6,7	21,3
Autre	4,1	5,4	2,9	3,8

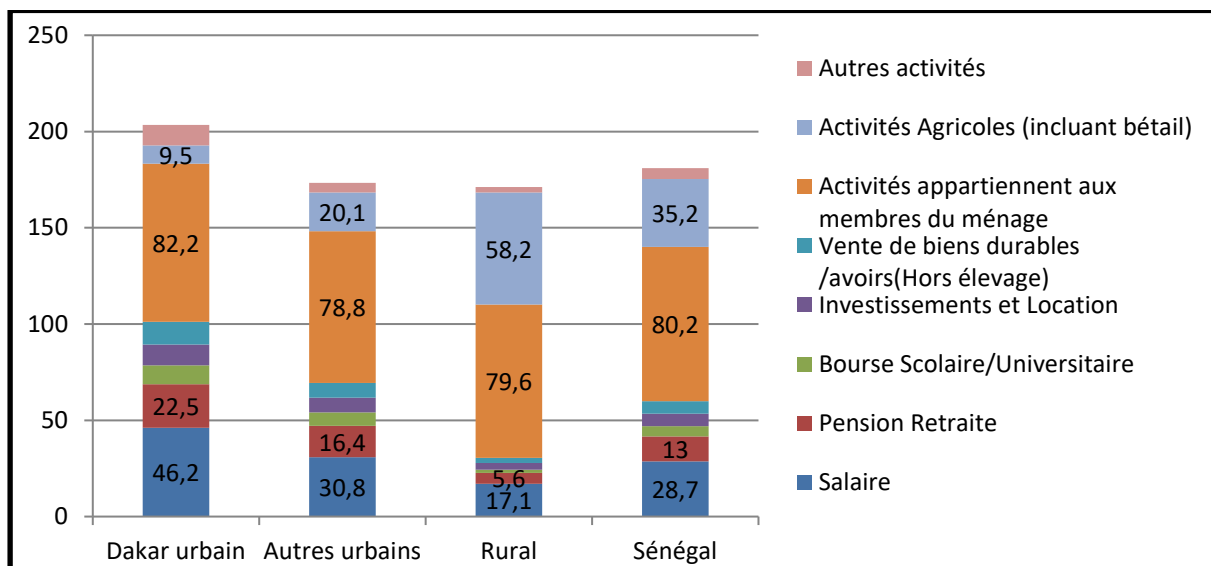
Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

### - Sources de revenus des ménages

L'analyse du graphique ci-dessous (Graphique 1) montre que les **activités appartenant aux membres du ménage** (80,2%), le **salair**e (28,7%) et les **activités agricoles** (35,2%) sont les principales sources de revenu des ménages.

La même structure est notée quel que soit le milieu de résidence. En milieu rural cependant, après les activités pour leur propre compte (plus de 78%), les activités agricoles sont la seconde source de revenu la plus représentative (35,2%) tandis qu'en milieu urbain ce sont les salaires (46,2%) qui viennent en seconde place. Par ailleurs, on note que le milieu urbain particulièrement celui Dakar, concentre un nombre élevé de ménages qui pour source de revenu leur **pension de retraite**.

**Graphique1 : répartition des ménages selon leurs sources de revenu**



Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

### 1.3. Dépenses et consommation des ménages

#### - **Dépenses non alimentaires des 30 jours précédant l'enquête**

Les dépenses non alimentaires<sup>1</sup> effectuées par les ménages au cours des 30 jours précédant l'enquête sont évaluées à près de 126 milliards de FCFA dont 58 milliards pour le milieu rural, soit 45,9% du total des dépenses. Cependant, on note que les dépenses moyennes des ménages sont plus importantes à Dakar urbain. En effet, un ménage de Dakar urbain a dépensé en moyenne 104 101 FCFA, soit 23 423 FCFA de plus qu'un ménage des autres zones urbaines et 17 347 FCFA de plus que celui rural sur la même période.

De même, avec l'effet de la taille des ménages et de la cherté de la vie en milieu urbain, un citoyen dépense en moyenne plus qu'un rural surtout à Dakar. En effet, Un citoyen de Dakar débourse en moyenne 14 479 FCFA, contre 9173 FCFA et 7597 FCFA respectivement dans les autres zones urbaines et en milieu rural.

<sup>1</sup> Ici les postes de dépenses non alimentaires utilisés ne concernent que certains articles ciblés, voir graphique n°2.

**Tableau 3 : Dépenses non alimentaires des 30 jours précédant l'enquête selon le milieu de résidence**

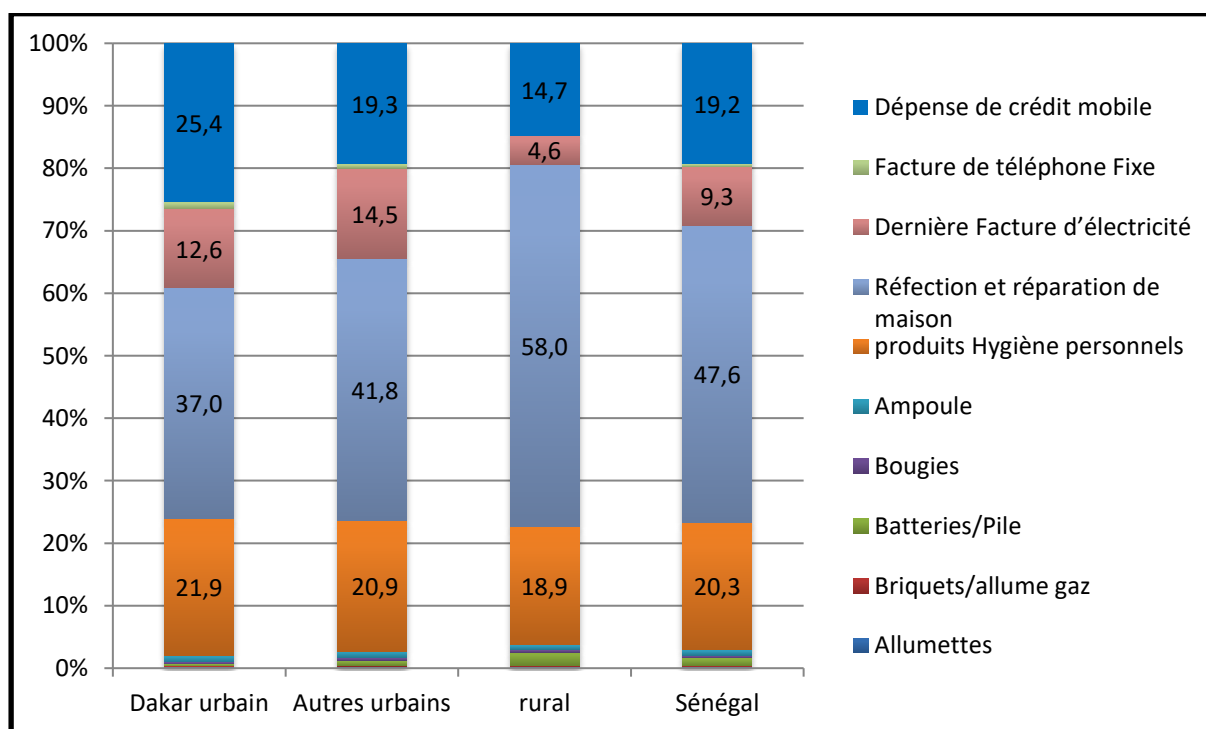
Milieu de résidence	Dépense non alimentaire mensuelle totale	Dépense non alimentaire mensuelle moyenne par ménage	Dépense non alimentaire mensuelle moyenne par tête
Dakar urbain	42 198 200 000	104 101	14 479
Autres urbains	25 808 700 000	80 678	9 173
Rural	57 776 700 000	86 754	7 597
Total	125 783 600 000	90 408	9 965

Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

**- Structure des dépenses lors des 30 derniers jours**

L'analyse de la structure des dépenses non alimentaires montre que 96,5% du total de ces dernières sont destinées à l'achat de produits d'hygiène personnels (20,3%), à la réfection et réparation de maison (47,6%), au paiement de la dernière facture d'électricité (9,3%) et à l'achat de crédit mobile (19,2%). La même tendance est remarquée quel que soit le milieu de résidence. Cependant, à Dakar urbain la part des dépenses de crédit mobile est estimée à 25,4% soit la plus importante après celles consacrées à la réfection et réparation de maison (37,0%). Dans les autres milieux particulièrement en milieu rural, plus de la moitié (58,0%) des dépenses non alimentaires sont affectées à la réfection et réparation de maison, alors que dans les autres zones urbaines cette proportion est estimée à 41,8%.

**Graphique 2 : Structure des dépenses non alimentaires des 30 jours précédant l'enquête selon le milieu de résidence**



Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

### - **Dépenses non alimentaires des 12 mois précédant l'enquête**

Les dépenses effectuées par les ménages au cours de 12 mois précédant l'enquête portent sur l'habillement, l'éducation et l'achat d'équipements<sup>2</sup> etc. Au niveau national, ces dépenses sont estimées à plus de 897 milliards de FCFA. Elles sont principalement effectuées par les ménages résidant dans la zone urbaine de Dakar (44,3%) et ceux vivant en milieu rural (37,6%). Par ailleurs, les ménages de Dakar urbain sont aussi ceux qui dépensent en moyenne plus que les autres. En effet, ils ont dépensé en moyenne 982 822 FCFA, soit presque deux fois plus que les ménages ruraux et ceux résidant dans les autres milieux urbains.

Concernant les dépenses par tête, la même configuration précédente est notée. Un citoyen de la zone Dakar urbain dépense en moyenne 2 fois de plus qu'un citoyen des autres zones urbaines et plus de 3 fois qu'un résidant du milieu rural.

**Tableau 4: Dépenses non alimentaires des 12 mois précédant l'enquête selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Dépense non alimentaire annuelle totale	Dépense non alimentaire annuelle moyenne par ménage	Dépense non alimentaire annuelle moyenne par tête
Dakar urbain	397 980 000 000	982 822	144 120
Autres urbains	162 443 000 000	506 666	62 362
Rural	337 100 000 000	507 374	43 032
Total	897 523 000 000	645 704	76 931

Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

### - **La structure des dépenses durant les 12 derniers mois**

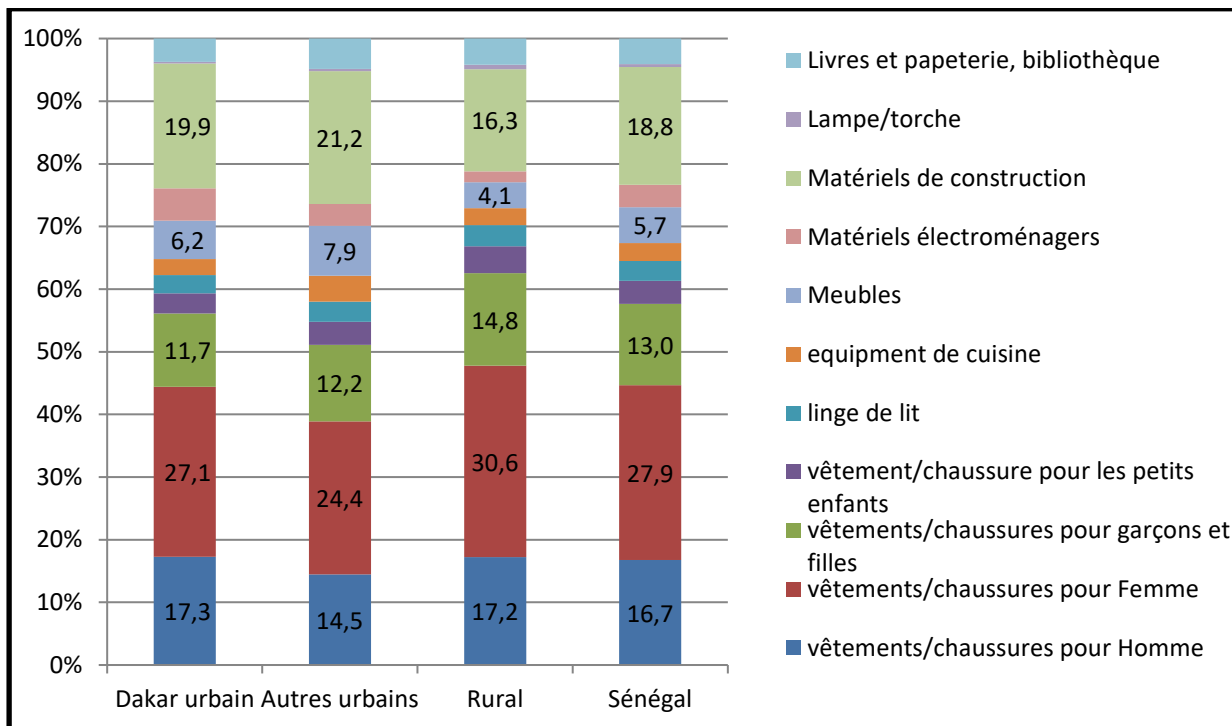
Les dépenses non alimentaires des ménages durant les douze derniers mois sont affectées principalement à l'habillement (63,3%) et à l'achat de matériels de construction (18,8%). Les dépenses en habillement sont constituées majoritairement de l'achat de vêtements/chaussures pour les femmes (44,1%).

En milieu rural ces dépenses en habillement représentent 66,8% des dépenses totales, alors qu'à Dakar urbain et dans les autres zones urbaines elles sont estimées respectivement 59,3% à 54,8%.

La situation dans les autres milieux urbains, s'explique par la part importante de l'achat de matériels de construction (21,2%). L'achat de meubles demeure aussi relativement important en milieu urbain, où il représente plus 6% des dépenses totales sur la même période.

<sup>2</sup> Ici les postes de dépenses non alimentaires utilisés ne concernent que certains articles ciblés, voir graphique n°3

**Graphique3 : répartition des dépenses non alimentaire des 12 mois précédant selon le milieu de résidence**



Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

## II. Accès aux infrastructures ou services

Dans une approche nouvelle du développement à travers la réduction des inégalités sociales et en particulier de la lutte contre la pauvreté fondée sur un meilleur accès aux services sociaux, en plus celle classique privilégiée basée sur la croissance économique, l'évaluation subjective du bien-être ne s'apprécie pas uniquement aujourd'hui en terme du niveau des revenus du ménage, mais avec un ensemble de facteurs relatifs à l'accès aux infrastructures et services sociaux de base. Cette section, en perspective de cette optique, cherche à évaluer l'accès ou les besoins des ménages en termes d'infrastructures mais aussi d'accès aux services, à travers notamment la distance qui sépare l'infrastructure et le lieu d'habitation du ménage.

### - **Disponibilité des infrastructures ou services à 1 km des ménages**

Dans cette sous-section, il s'agit de voir si les ménages disposent de certaines infrastructures ou services à 1 km de leur domicile. Le tableau ci-dessous montre en termes de proportion la position des ménages par rapport aux structures existantes sur un rayon de 1 km.

Au niveau national, le service perçu le plus proche sur un rayon de 1 km est la maçonnerie qui occupe aussi la première place au niveau des autres centres urbains

et en milieu rural. Près de 9 ménages sur dix (87,8% des ménages) disposerait au besoin, d'un maçon. Cette proportion ne varie que légèrement selon le milieu de résidence (93,5% dans Dakar urbain, 95% dans Autres urbains et 81,4% en milieu rural). Vient en second lieu le service du couturier ou tailleur, aussi bien pour Dakar urbain et le milieu rural. La répartition en fonction du milieu de résidence permet de voir, que c'est dans Dakar urbain où l'on trouve le plus d'ateliers de couturier ou de tailleur à 1 km (99,0%), ensuite dans les autres urbains (88,1%) et enfin dans le milieu rural (73,4%). Le charpentier ou le bricoleur constitue le troisième service le plus accessible pour les ménages. En effet, 8 ménages sur dix (82,2%) ont accès à un charpentier ou un bricoleur à moins d'un km de leur domicile. Cette proportion est de 93,5% dans Dakar urbain, 88,5% dans autres urbain et de 72% en milieu rural.

Par contre les infrastructures ou services perçus comme les moins proches sont les marchés hebdomadaires (37,6%), les stations d'essence (46,3%) et les banques (48,5%). La même configuration est presque observée selon le milieu de résidence (cf. Tableau 8).

**Tableau 5 : Les infrastructures disponibles à 1 km**

Modalité	Est-ce que le service se trouve à 1 km du ménage ?							
	Oui				Non			
Milieu de résidence	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
marché/ Grossiste	88,8	68,2	43,1	62,2	11,2	31,8	56,9	37,8
Marché hebdomadaire/ « Louma »	70,4	32,8	19,9	37,6	29,6	67,2	80,1	62,4
Station (Shell, Elton, Total, EDK...)	77,1	62,3	19,9	46,3	22,9	37,7	80,1	53,7
Magasin de produits agricoles (Engrais...)	67,0	60,7	40,5	52,8	33,0	39,3	59,5	47,2
Hôpital/ Dispensaire/district sanitaire/...	90,1	80,6	70,0	78,3	9,9	19,4	30,0	21,7
Pharmacie	96,6	82,9	43,5	68,1	3,4	17,1	56,5	31,9
Banque/Cooperative/ Credit mutuel/Microfinance	82,2	63,5	20,8	48,5	17,8	36,5	79,2	51,5
Moulin à farine/mais/mil	92,5	90,3	69,8	81,1	7,5	9,7	30,2	18,9
Boulangerie	97,1	87,1	57,3	75,8	2,9	12,9	42,7	24,2
Electricien	89,3	81,2	41,2	64,4	10,7	18,8	58,8	35,6
Réparateur bicyclette /Motocyclette	80,6	75,2	35,4	57,7	19,4	24,8	64,6	42,3
Garage Mécanique	86,7	74,3	28,8	56,1	13,3	25,7	71,2	43,9
Réparateur électronique	87,6	74,4	34,1	59,0	12,4	25,6	65,9	41,0
Buvettes, salon de thé	86,2	66,3	37,7	58,4	13,8	33,7	62,3	41,6
Restaurants	95,1	70,8	34,3	60,4	4,9	29,2	65,7	39,6
Atelier de couture /tailleur	99,0	88,1	73,4	84,2	1,0	11,9	26,6	15,8
Plomberie	97,5	83,1	44,2	68,7	2,5	16,9	55,8	31,3
coiffeurs	99,6	88,2	63,5	79,7	0,4	11,8	36,5	20,3
Maçonnerie	93,5	94,0	81,4	87,8	6,5	6,0	18,6	12,2
Charpentiers/bricoleurs	93,9	88,5	72,0	82,2	6,1	11,5	28,0	17,8

Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

- ***Disponibilité des infrastructures ou services à 10 km des ménages***

Dans cette sous-section, il s'agit de voir si les ménages qui ne disposent pas d'infrastructures ou de services à 1 km de leur domicile (Tableau 8) en disposent à 10 km. Le tableau 9 ci-dessous indique, en termes de proportion, les ménages qui disposent d'infrastructures ou services dans un rayon de 10 km. Dans ce qui suit, l'analyse est faite sur les structures perçues non disponibles sur un rayon de 1 km.

Parmi les 62,4% des ménages sénégalaises qui pensent ne pas disposer un marché hebdomadaire à 1 Km de leur domicile, 82,3% disent en disposé à 10 km. La répartition en fonction du milieu de résidence est très inégalitaire. Sur les 29,6% de ménages de Dakar urbain, les 67,2% de ceux des autres urbains et les 80,1% de ceux du milieu rural n'ayant pas un marché hebdomadaire à 1 km, 94,2%, 65,8% et 86,3% respectivement, déclarent avoir accès à un marché hebdomadaire à 10 km.

Pour les stations d'essence, au niveau national, parmi les 53,3% de ménages qui trouvent que ces derniers ne sont pas sur un rayon de 1 km, 77,6% en trouvent à 10 km au plus. Cette proportion est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, sur les 22,9% de ménages à Dakar urbain et les 37,7% dans les autres urbains, 96,9% et 89,9% respectivement peuvent accéder à une station d'essence à 10 km au plus de leur domicile alors qu'en milieu rural sur les 80,1% de ménages n'ayant pas accès à une station d'essence, seuls 71,4% en trouvent sur 10 km au plus.

Par rapport aux institutions financières (Banque, Coopérative, Crédit mutuel et Institution de microfinance...), au niveau national, sur 51,5% des ménages qui n'y avaient pas accès 1 km de leur domicile, 85,5% peuvent accéder aux dites institutions à 10 km au maximum. Sur 17,8% des ménages de Dakar urbain, 36,5% de ceux des autres urbains et 79,2% de ceux du milieu rural ne pouvant pas trouver d'institutions financières à 1 km de leur habitation, 99,1%, 97,9% et 80,8% respectivement, y ont accès à 10 km au maximum de chez eux.

**Tableau 6 : Les infrastructures disponibles à 10 km**

Modalités	Est-ce que le service se trouve à 10 km du ménage ?							
	Oui				Non			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	National
marché/ Grossiste	97,0	96,2	77,9	83,1	3,0	3,8	22,1	16,9
Marché hebdomadaire/ « Louma »	94,2	65,8	86,3	82,3	5,8	34,2	13,7	17,7
Station (Shell, Elton, Total, EDK...)	96,9	89,9	71,4	77,6	3,1	10,1	28,6	22,4
Magasin de produits agricoles (Engrais, Phytosa...)	84,6	86,2	77,0	80,4	15,4	13,8	23,0	19,6
Hôpital/ Dispensaire/district sanitaire/case de...	96,1	97,3	96,2	96,4	3,9	2,7	3,8	3,6
Pharmacie	100,0	95,4	86,4	87,9	0,0	4,6	13,6	12,1
Banque/Cooperative/ Credit mutuel/ Institution...	99,1	97,9	80,8	85,5	0,9	2,1	19,2	14,5
Moulin à farine/mais/mil	97,7	94,6	92,1	93,1	2,3	5,4	7,9	6,9
Boulangerie	94,5	95,9	80,8	83,1	5,5	4,1	19,2	16,9
Electricien	94,6	94,4	72,5	77,1	5,4	5,6	27,5	22,9
Réparateur bicyclette /Motocyclette	8,2	6,1	23,1	18,8	8,2	6,1	23,1	18,8
Garage Mécanique	94,8	98,1	79,1	83,1	5,2	1,9	20,9	16,9
Réparateur électronique	93,4	98,1	77,1	81,5	6,6	1,9	22,9	18,5
Buvettes, salon de thé	85,4	85,5	69,2	73,8	14,6	14,5	30,8	26,2
Restaurants	100,0	97,5	82,9	86,0	0,0	2,5	17,1	14,0
Atelier de couture /tailleur	100,0	98,0	83,4	86,2	0,0	2,0	16,6	13,8
Plomberie	93,5	98,5	76,6	79,8	6,5	1,5	23,4	20,2
coiffeurs	100,0	95,6	78,9	81,2	0,0	4,4	21,1	18,8
Maçonnerie	88,1	96,4	85,3	87,0	11,9	3,6	14,7	13,0
Charpentiers/bricoleurs	81,0	97,6	82,9	84,9	19,0	2,4	17,1	15,1

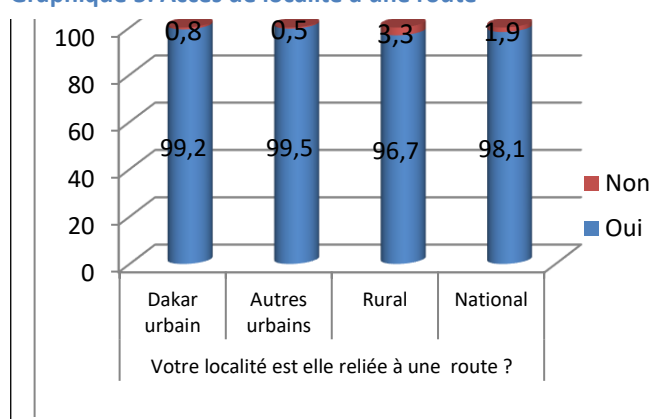
Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

## - Accès et qualité des routes

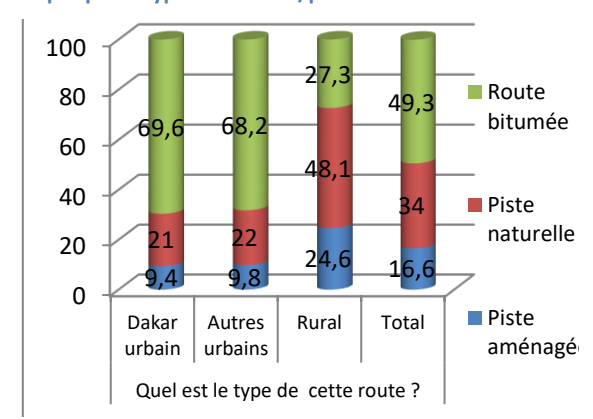
98,1% des ménages sénégalais habitent dans des localités reliées à une route. Ce constat est observé par rapport aux différents milieux de résidence où 99,2%, 99,5% et 96,7% des ménages de Dakar urbain, des autres urbains et de ceux en milieu rural, respectivement, trouvent leur localité reliée à une route.

Cependant, si presque tous les ménages, et indépendamment du milieu de résidence, ont accès à une route, le type de route par contre varie tant au niveau national qu'entre les milieux de résidences. Au niveau national les routes auxquelles ont accès les populations ne sont bitumées que pour 49,3% des ménages. Pour le reste, la route est constituée d'une piste naturelle (34%) ou d'une piste aménagée (16,6%). Ainsi, seuls 12,4% des ménages pensent que ces routes reliées à leur localité sont de très bonne qualité et 34,2% les jugent de bonne qualité.

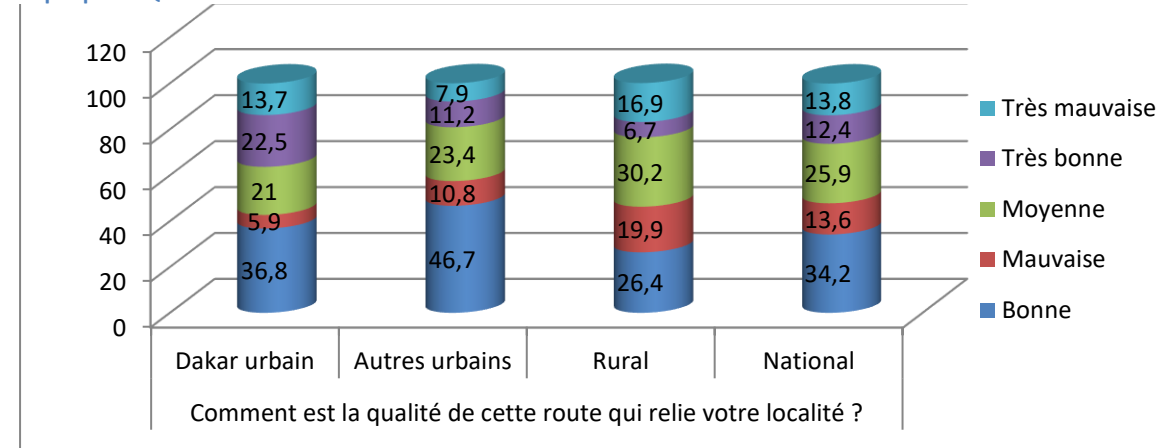
Graphique 5: Accès de localité à une route



Graphique 4: Types de routes/pistes dans les localités



Graphique 6: Qualité des routes



Source: L2S, Enquête modulaire conditions de vie, juin / juillet 2016, ANSD

En milieu urbain, les ménages ont plus fréquemment accès à des routes bitumées (69,6% à Dakar urbain et 68,2% dans autres urbains contre 49,3% en moyenne). A contrario, en milieu rural, les ménages vivent le plus souvent dans des localités

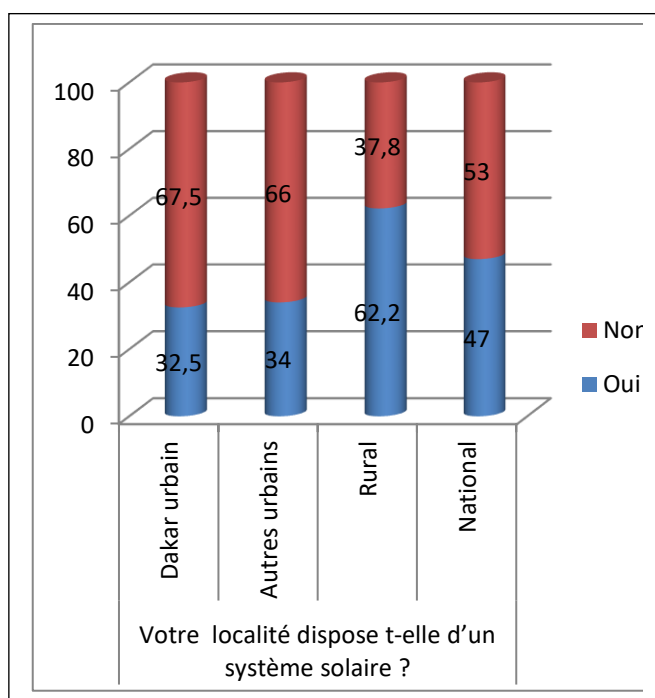
accessibles par des pistes naturelles (48,1% contre 34,0% dans l'ensemble du pays) ou aménagées (24,6% contre 16,6% au niveau national). Ainsi, les routes en milieu urbain sont la plupart du temps jugées de bonne qualité, alors qu'en zone rurale elles sont le plus souvent perçues comme de mauvaise qualité.

### - **Disposition et accès d'un système solaire**

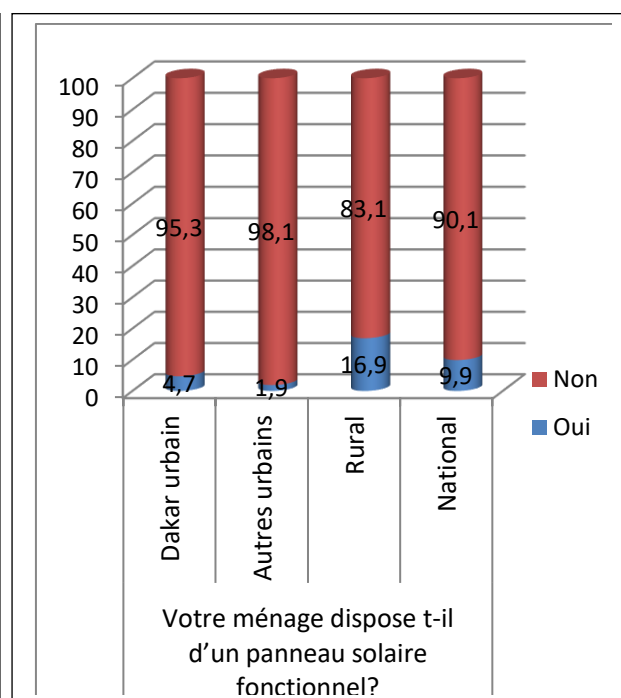
Environ la moitié des ménages sénégalais (47%) vivent dans des localités disposant d'un système solaire. Ces ménages habitent le plus souvent en milieu rural où le taux d'accès des ménages à un système solaire est de 62,2%. En revanche, en milieu urbaine l'accès est plus faible, mais reste relativement importante avec, dans les autres villes urbaines une prévalence de 34,0% et de 32,5% dans Dakar urbain, de ménages vivant dans des localités disposant d'un système solaire.

Cependant, les ménages disposant d'un panneau solaire sont rares. Ils ne sont que 9,9% des l'ensemble des ménages et sont essentiellement concentrés en milieu rural (16,9%).

**Graphique 7: Accès des localités à un système solaire**



**Graphique 8: Répartition des ménages disposant d'un panneau solaire**



Source: L2S 2014, Enquête modulaire 2016, ANSD

## **Conclusion**

Le caractère multidimensionnel de la pauvreté est aujourd'hui universellement reconnu. Cependant nous avons l'habitude de fortement lier l'approche monétaire à la pauvreté et la perception des ménages de leur bien-être dépend d'autres aspects.

Ainsi, au-delà des revenus et de la consommation, d'autres facteurs peuvent valablement attester le niveau de bien-être des ménages et des individus notamment l'accessibilité aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau potable, à l'assainissement et à l'habitat sans oublier à un emploi de qualité ou l'équité face aux opportunités.

En termes de logement, nous avons relevé que plus de 45,0 % des ménages de Dakar sont des locataires. Les résultats ont aussi révélé que même si les localités sont principalement reliées à une route, celle-ci est le plus souvent sous forme de piste naturelle ou aménagée en milieu rural et est donc généralement considérée comme de mauvaise qualité. En revanche, en milieu urbain, la route est bitumée et est jugée de bonne qualité le plus souvent. Aussi, beaucoup d'efforts restent à faire pour l'accès à l'électricité notamment en zone rurale.